



Mémo pour la candidature à la 6ème campagne de labellisation ÉcoQuartier (mis à jour en février 2018)

En 2018, le Ministère de la Cohésion des Territoires et le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire poursuivent le déploiement d'une **plateforme dédiée à la démarche ÉcoQuartier** :

www.ecoquartiers.logement.gouv.fr

Cet outil en ligne a pour vocation de faciliter le processus de labellisation ÉcoQuartier, de mettre à disposition des porteurs de projet des ressources pour la réussite de leur projet et de contribuer au partage des expériences. La plateforme permet de candidater au label à toutes les étapes, y compris à l'étape 4 depuis cette année .

Le guide de mise en œuvre de la labellisation (disponible sur l'espace « S'informer ») donne toutes les informations utiles aux porteurs de projets qui souhaitent candidater.

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à votre correspondant « Ville Durable » dont les coordonnées sont accessibles sur la plateforme dans le tableau de bord du projet.

Cartographie des
ÉcoQuartiers

Visibilité renforcée grâce à des
fiches projets accessibles
depuis la page d'accueil

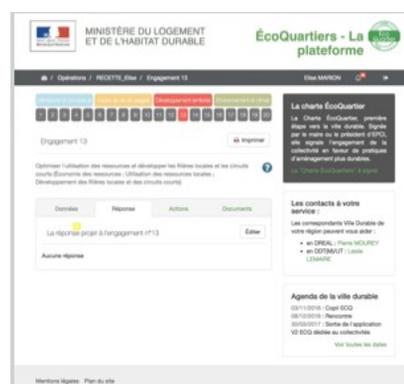


Un tableau de bord par opération, pour :

- ✓ Suivre l'avancée dans la démarche
- ✓ Accéder à la fiche de présentation de son projet
- ✓ Accéder aux 20 engagements de la Charte ÉcoQuartier
- ✓ Donner des droits en lecture/écriture aux partenaires du projet
- ✓ Contacter facilement les correspondants ville durable en région et département.
- ✓ Accéder à des documents complémentaires et les télécharger
- ✓ Téléverser la charte ÉcoQuartier signée pour le projet

Inscription facilitée

Accès à une banque de ressources
sur les ÉcoQuartiers



Une réponse aux 20 engagements
simple et ciblée sur l'essentiel





La candidature au label ÉcoQuartier se fait via la plateforme, et nécessite de renseigner un certain nombre d'informations, décrites ci-après. Un porteur de projet peut à tout moment **initier le renseignement de son projet et y accéder**. Cela peut permettre **d'anticiper une candidature** au label ÉcoQuartier pour la campagne de labellisation suivante. Le calendrier de chaque campagne de labellisation est fixé annuellement.

1. La fiche opération

Les informations de base sur le projet

- ✓ Nom du projet
- ✓ Région
- ✓ Département
- ✓ Commune principale
- ✓ Contact/chef de projet et élus
- ✓ Contexte urbain (centre, faubourg, périphérie, hameau)
- ✓ Tranches de travaux (O/N)
- ✓ Type d'opération (extension maîtrisée, renouvellement – quartier prioritaire/quartier existant/renouvellement friche/quartier historique)
- ✓ Vocation de l'opération (habitat/commerciale/activités)
- ✓ Procédure retenue (ZAC, permis d'aménager, PC(s), division primaire, etc)
- ✓ Démarche DD de la collectivité (Agenda 21, EcoCité, TEPCV, HQE aménagement, AEU, autre)
- ✓ Avancement (en projet/en chantier/ livré)

- ✓ Description
- ✓ Sélection des mots-clefs du projet

• AGRICULTURE URBAINE • AIR • ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE • BASSIN INDUSTRIEL • BIODIVERSITÉ • CENTRE ANCIEN • CHANGEMENT CLIMATIQUE
 • CIRCUIT COURT • DÉCHETS • DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE • EAU • ECOCONSTRUCTION • ECONOMIE • ÉCONOMIE CIRCULAIRE • ÉCONOMIE LOCALE
 • ECOQUARTIER • ÉNERGIE • ÉQUITÉ SOCIALE • EUROPE • FINANCEMENT • FONCIER • FRICHE • GESTION • GOUVERNANCE / PILOTAGE DU PROJET • HABITAT
 • IMMOBILIER • INCLUSION SOCIALE • INNOVATION • LITTORAL • MATÉRIAUX • MOBILITÉ • MONTAGNE • NATURE EN VILLE • NUMÉRIQUE
 • PARTICIPATION CITOYENNE • PATRIMOINE • PRÉSERVATION DES RESSOURCES NATURELLES • PROCÉDURE D'AMÉNAGEMENT • PROCESSUS DU PROJET
 • PROGRAMMATION URBAINE • PROJET URBAIN • QUALITÉ ARCHITECTURALE ET URBAINE • QUALITÉ DE VIE • QUARTIER PRIORITAIRE • RENOUVELLEMENT URBAIN
 • RÉSILIENCE • RISQUES • RURAL • SANTÉ • SOLS • SUSTAINABLE URBAN FOOD • VILLE INTELLIGENTE/SMART CITY • VIVRE ENSEMBLE
 • ZONE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES • ZONE TOURISTIQUE

- ✓ Télversement des plans masse et de situation à l'échelle pertinente permettant de comprendre le projet ainsi que son intégration dans le territoire.
- ✓ Télversement de photos pour illustrer le projet et la fiche publique
- ✓ Définition du périmètre du projet (tracé du périmètre sur une carte)



Pour être identifié comme label – étape 1, il faut réunir les conditions suivantes :

- Télverser la charte ÉcoQuartier signée
- Avoir rempli la fiche opération

Une fois ces conditions remplies et validées par son correspondant Ville Durable, vous pouvez utiliser le logo label – étape 1 dans vos documents de communication sur le projet.

2. La fiche d'identité

Programmation et chiffres clé du projet



- ✓ Le site : caractéristiques initiales, contexte, foncier
 - Superficie
 - Superficie non bâtie publique
- ✓ Les dates clés : de l'année d'engagement à la livraison des premiers bâtiments
 - En fonction du type de procédure choisie, « calendrier » type à renseigner
- ✓ Détail du projet
- ✓ Le projet en chiffres
 - Surface de plancher totale / logements / équipements / commerces / bureaux, activités
 - Surface espace verts / végétalisés
 - Nombre d'habitants
 - Nombre de logements / dont logements sociaux
 - Densité / densité brute / densité logements / densité brute logements
- ✓ Montage du projet
- ✓ Aspects financiers
 - Coûts de sortie prévisionnels



Une fois ces données clés renseignées ou mises à jour, vous êtes prêts à remplir votre dossier de candidature avec les réponses aux 20 engagements (étapes 2 et 3) ou aux 4 axes d'évaluation (étape 4).

La plateforme en bref

Mise en Réseau facilitée



- Entre le porteur de projet et les correspondants ville durable des services déconcentrés
- Des porteurs de projets entre eux

Personnalisation des contenus

Avec des aides contextualisées (milieu rural, PRU, outre-mer) et des ressources ad hoc

Valorisation des retours d'expérience

Et des productions du Club ÉcoQuartier et des réseaux partenaires



Simplification de la candidature au label ÉcoQuartier

En partageant les droits d'écriture sur un dossier, en téléchargeant ou téléversant directement certains documents sur la plateforme ...



Engagement

Notions

ENGAGEMENT 1

Réaliser les projets répondant aux besoins de tous, en s'appuyant sur les ressources et contraintes du territoire.

Diagnostic stratégique

Programmation



Morez@D.Desaleux

ENGAGEMENT 2

Formaliser et mettre en œuvre un processus participatif de pilotage et une gouvernance élargie créant les conditions d'une mobilisation citoyenne

Pilotage politique et technique

Association de la population et de la société civile, mobilisation citoyenne



Mons en Baroeu@D.Desaleux

ENGAGEMENT 3

Intégrer la dimension financière tout au long du projet dans une approche en coût global

Faisabilité financière

Approche en coût global



Grenoble@CEREMA

ENGAGEMENT 4

Prendre en compte les pratiques des usagers et les contraintes des gestionnaires tout au long du projet

Prise en compte de la gestion et des usages dans la conception du projet

Adaptation des modes de gestion et des usages



Saint-Ouen@CEREMA

ENGAGEMENT 5

Mettre en œuvre, à toutes les étapes du projet et à l'usage, des démarches d'évaluation et d'amélioration continue

Dispositif d'évaluation

Amélioration continue



Démarche et processus | Cadre de vie et usages | Développement territorial | Environnement et climat

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20

Engagement 1 Imprimer

Réaliser les projets répondant aux besoins de tous en s'appuyant sur les ressources et contraintes du territoire

Données	Réponse	Actions	Documents
Les données associées à l'engagement reprises de la fiche synthétique Éditer			
Caractéristiques initiales	Proinde die funestis interrogacionibus praestituto imaginarius iudex equitum resedit magister adhibitis aliis iam quae essent agenda praedictis, et adstibant hinc inde notarii, quid quaesitum esset, quidve responsum, cursim ad Caesarem perferentes, cuius imperio truci, stimulus reginae exsertantis aures subinde per aulaeum, nec diluere obiecta permisi nec defensi perire conplures.		
Contexte			
Superficie (ha)			
Superficie non bâtie publique (ha)			

Pour faciliter le remplissage et la lecture des 20 engagements, chacun des 20 engagements présente 4 rubriques :

- ✓ Un rappel automatique des données remplies dans la fiche identité du projet
- ✓ La possibilité de téléverser des documents liés à l'engagement
- ✓ Un espace de « réponse à l'engagement »
- ✓ Enfin, un onglet dédié aux « actions opérationnelles »

Une aide au remplissage de chaque engagement est proposée, elle est contextualisée (milieu rural, ANRU, outre-mer)

<p>ENGAGEMENT 6 Travailler en priorité sur la ville existante et proposer des formes urbaines adaptées pour lutter contre l'étalement urbain.</p>	<p>Politique foncière et localisation du projet</p>	<p>Forcalquier@CEREMA</p>	
<p>ENGAGEMENT 7 Mettre en œuvre les conditions du vivre-ensemble et de la solidarité</p>	<p>Densité adaptée</p>		
<p>ENGAGEMENT 8 Assurer un cadre de vie sûr et qui intègre les grands enjeux de santé, notamment la qualité de l'air</p>	<p>Diversité sociale</p>		
<p>ENGAGEMENT 9 Mettre en œuvre une qualité urbaine, paysagère et architecturale</p>	<p>Intimité et vivre ensemble</p>	<p>Montreuil@CEREMA</p>	
	<p>Solidarités</p>		
	<p>Nuisances et pollutions</p>	<p>Sûreté et sécurité</p>	<p>Boulogne-Billancourt@CEREMA</p>
<p>ENGAGEMENT 10 Valoriser le patrimoine (naturel et bâti), l'histoire et l'identité du site</p>	<p>Insertion urbaine et paysagère</p>	<p>Ste Croix aux Mines@D.Desaleux</p>	
	<p>Qualité urbaine et espaces publics</p>		
	<p>Patrimoine d'hier et de demain</p>		
	<p>Mémoire et identité</p>		



Remplissage des engagements

La plateforme est conçue pour guider le porteur de projet dans le remplissage de son dossier. Il s'agit de renseigner chacun des 20 engagements synthétiquement et précisément. Dans un objectif de synthèse et d'exhaustivité, le remplissage des engagements est limité à 3000 caractères (onglet RÉPONSE) mais permet de joindre des documents en rapport avec chaque engagement (onglet DOCUMENT).

Le porteur de projet est également invité à renseigner des actions opérationnelles (onglet ACTIONS) témoignant de la mise en œuvre des principes de la charte ÉcoQuartier. L'état des actions opérationnelles (prévue – en cours – réalisée – abandonnée) est précisé et peut évoluer au fur et à mesure de l'avancée du projet. Le découpage du projet en actions permettra une mise à jour plus aisée pour le passage d'une candidature label – étape 2 à label – étape 3 puis label – étape 4.

<p>ENGAGEMENT 11 Contribuer à un développement économique local, équilibré et solidaire</p>	<p>Dynamisme du tissu économique existant</p>		<p>Les Forges @ D.Desalleux</p>
<p>ENGAGEMENT 12 Favoriser la diversité des fonctions et leur proximité</p>	<p>Développement d'une économie locale, sociale et solidaire</p>		<p>Paris @ CEREMA</p>
<p>ENGAGEMENT 13 Optimiser l'utilisation des ressources et développer les filières locales et les circuits courts</p>	<p>Équipements publics et privés</p>		<p>Paris @ CEREMA</p>
<p>ENGAGEMENT 14 Favoriser les modes actifs, les transports collectifs et les offres alternatives de déplacement</p>	<p>Proximité des services et des emplois</p>	<p>Structuration du réseau de TC et développement d'offres alternatives efficaces</p>	
<p>ENGAGEMENT 15 Favoriser la transition numérique vers la ville intelligente</p>	<p>Économie des ressources</p>		<p>La Chapelle/Erdré @ D.Desalleux</p>
	<p>Utilisation des ressources locales</p>		
	<p>Continuité et accessibilité des itinéraires en modes actifs</p>		
	<p>intermodalité</p>		
	<p>Livraison et services urbains</p>		
	<p>Réseaux numériques</p>		
	<p>Évolution des services urbains</p>		
	<p>Nouveaux usages du numérique</p>		



Une plateforme collaborative

La personne qui crée le projet en est le responsable et dispose à cet égard des droits en lecture et écriture. Elle peut attribuer des droits en lecture et/ou écriture, permettant ainsi un travail collaboratif sur un dossier (autre service de la collectivité, aménageur, AMO, ...)

Une fois votre compte créé, vous pourrez prendre contact avec vos correspondants locaux « ville durable » et identifier des porteurs de projets de votre région ou avec des profils de projets similaires au vôtre.

<p>ENGAGEMENT 16 Produire un urbanisme permettant d'anticiper et de s'adapter aux risques et aux changements climatiques</p>	<p>Prévention des risques</p> <p>Adaptation au changement climatique</p> <p>sensibilisation</p>	<p>Bordeaux@CEREMA</p>
<p>ENGAGEMENT 17 Viser la sobriété énergétique et la diversification des ressources au profit des énergies renouvelables et de récupération</p>	<p>Sobriété et efficacité</p> <p>Production d'EnR ou de récupération</p> <p>Dispositifs d'accompagnement</p>	<p>Montreuil@CEREMA</p>
<p>ENGAGEMENT 18 Limiter la production des déchets, développer et consolider des filières de valorisation et de recyclage dans une logique d'économie circulaire</p>	<p>Limitation des déchets ménagers et verts</p> <p>Tri à la source, collecte et valorisation</p> <p>Déchets de chantier</p>	<p>Ste Croix aux Mines@CEREMA</p>
<p>ENGAGEMENT 19 Préserver la ressource en eau et en assurer une gestion qualitative et économe</p>	<p>Réduction de la consommation d'eau</p> <p>Gestion intégrée des eaux pluviales et usées</p>	<p>Changé@CEREMA</p>
<p>ENGAGEMENT 20 Préserver et valoriser la biodiversité, les sols et les milieux naturels</p>	<p>préservation</p> <p>Restauration et valorisation</p> <p>Gestion et sensibilisation</p>	



LABEL ÉTAPE 1 L'ÉcoQuartier en projet

Les porteurs de projet signent la Charte ÉcoQuartier et lancent les phases d'études du projet.

LABEL ÉTAPE 2 L'ÉcoQuartier en chantier

Une fois le chantier engagé, une expertise est réalisée pour vérifier la conformité du projet à la charte ÉcoQuartier.

LABEL ÉTAPE 3 L'ÉcoQuartier livré

Lorsque l'ÉcoQuartier est livré, une expertise est réalisée pour l'obtention du label ÉcoQuartier - étape 3.

LABEL ÉTAPE 4 L'ÉcoQuartier confirmé

Trois ans après la livraison du projet et après l'obtention du label - étape 3, les porteurs de projet mesurent la tenue de leur engagements et l'effet levier des changements de pratiques sur le territoire, avec l'appui d'une expertise.

4. Les 4 axes d'évaluations

L'ÉcoQuartier confirmé

<p>AXE 1</p> <p>Évaluation prioritaire des objectifs prioritaires du projet</p>	<p>Rappel des objectifs prioritaires</p> <p>La démarche d'auto-évaluation</p> <p>Les indicateurs</p> <p>Résultats de l'évaluation et actions mises en place</p>	<p>Issy-les-Moulineaux – ÉcoQuartier des bords de Seine</p>
<p>AXE 2</p> <p>Retour des habitants et des usagers</p>	<p>L'écoute des habitants et des usagers</p> <p>Les réponses aux attentes exprimées</p>	<p>Les Mureaux – Projet de renouvellement urbain</p>
<p>AXE 3</p> <p>Retour des gestionnaires du quartier</p>	<p>Association des gestionnaires à l'évaluation du quartier</p> <p>La réponse aux attentes exprimées</p>	<p>Saint-Pierre – La Réunion – ÉcoQuartier de la Ravine Blanche</p>
<p>AXE 4</p> <p>Effet levier de l'ÉcoQuartier</p>	<p>Effet levier interne</p> <p>Effet levier externe</p>	



Remplissage des 4 axes

Des notions guident la composition du dossier de candidature.

Il s'agit de renseigner chacun des 4 axes synthétiquement et précisément. Dans un objectif de synthèse et d'exhaustivité, le remplissage des engagements est limité en nombre de caractères (onglet RÉPONSE) mais permet de joindre des documents en rapport avec chaque axe (onglet DOCUMENT).

Introduction

Axe 1

Axe 2

Axe 3

Axe 4

Vie de l'ÉcoQuartier - Les faits marquants
 Évaluation des objectifs prioritaires du projet
 Retour des habitants et des usagers
 Retour des gestionnaires du quartier
 Effet levier de l'ÉcoQuartier

Axe 1 ?

NOTION 1 : RAPPEL DES OBJECTIFS PRIORITAIRES

- Quels étaient les objectifs prioritaires du projet ?

NOTION 2 : LA DÉMARCHÉ D'AUTO-ÉVALUATION

En 2018...



To do list du candidat à l'étape 1 du label ÉcoQuartier



A réaliser directement sur la plateforme
www.ecoquartiers.logement.gouv.fr



La fiche opération comporte les informations de base sur le projet et identifie le périmètre de l'opération. La validation de la fiche permet la géolocalisation du projet et sa présentation sous forme de fiche sur la partie publique de la plateforme.



La signature de la charte permet l'obtention du label-étape1 et l'utilisation du logo par le porteur de projet. La fiche opération et la signature de la charte (téléversée sur la plateforme) sont validées par le correspondant ville durable local (département ou région).



> Jusqu'au 30 août pour les projets candidats à l'étape 2 ou 3

> Les projets labellisés étape 1 avant le 31 octobre 2018 sont invités à participer à la remise des labels en décembre 2018

To do list du candidat à l'étape 2, 3 ou 4 du label ÉcoQuartier



> Jusqu'au 15 avril auprès de votre correspondant

A réaliser directement sur la plateforme
www.ecoquartiers.logement.gouv.fr



La fiche d'identité du projet complète la fiche opération et apporte des éléments plus précis liés à la programmation.



Pour candidater au label – étape 2 ou au label – étape 3 en fonction de l'état d'avancement de votre projet, vous remplissez le dossier de candidature en répondant aux 20 engagements. Pour candidater au label – étape 4, vous répondez aux quatre axes : évaluation des objectifs prioritaires, habitants/usagers, gestionnaires et effets leviers. Le tableau de bord vous permettra de suivre le process (expertise, prise de décision en Commission régionale et nationale, ...)



> Jusqu'au 15 mai

Visualisation de l'avancement sur la Plateforme



- Fiche synthétique
- Charte signée



- Fiche identité
- 20 engagements
- Candidature
- Visite de terrain *
- Expertise *
- Décision *



- Fiche identité
- 20 engagements
- Candidature
- Visite de terrain *
- Expertise *
- Décision *



- Fiche identité
- 4 axes d'évaluation
- Candidature
- Visite de terrain *
- Expertise *
- Décision *